



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 7 du 9 octobre 2018



Campagne 2018-2019



A retenir cette semaine :

Colza

- Surveiller les ravageurs sur les jeunes colzas.
- Croissance hétérogène inter et intra parcelles.
- Poursuite du vol de grosses altises.
- Captures de charançon du bourgeon terminal : encore faibles.

Colza

p 02

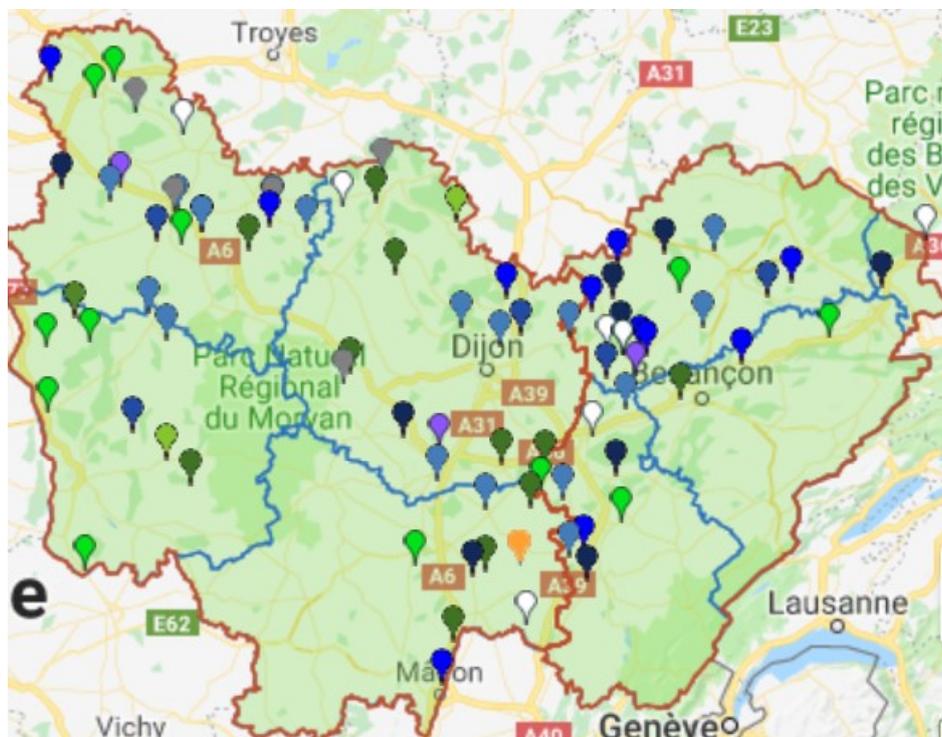


Réseau 2017-2018

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **76** parcelles du réseau.

Localisation des parcelles du réseau au 09/10

Chaque point représente une parcelle, quelle que soit la couleur.



Stades des colzas

Les situations sont toujours très hétérogènes.

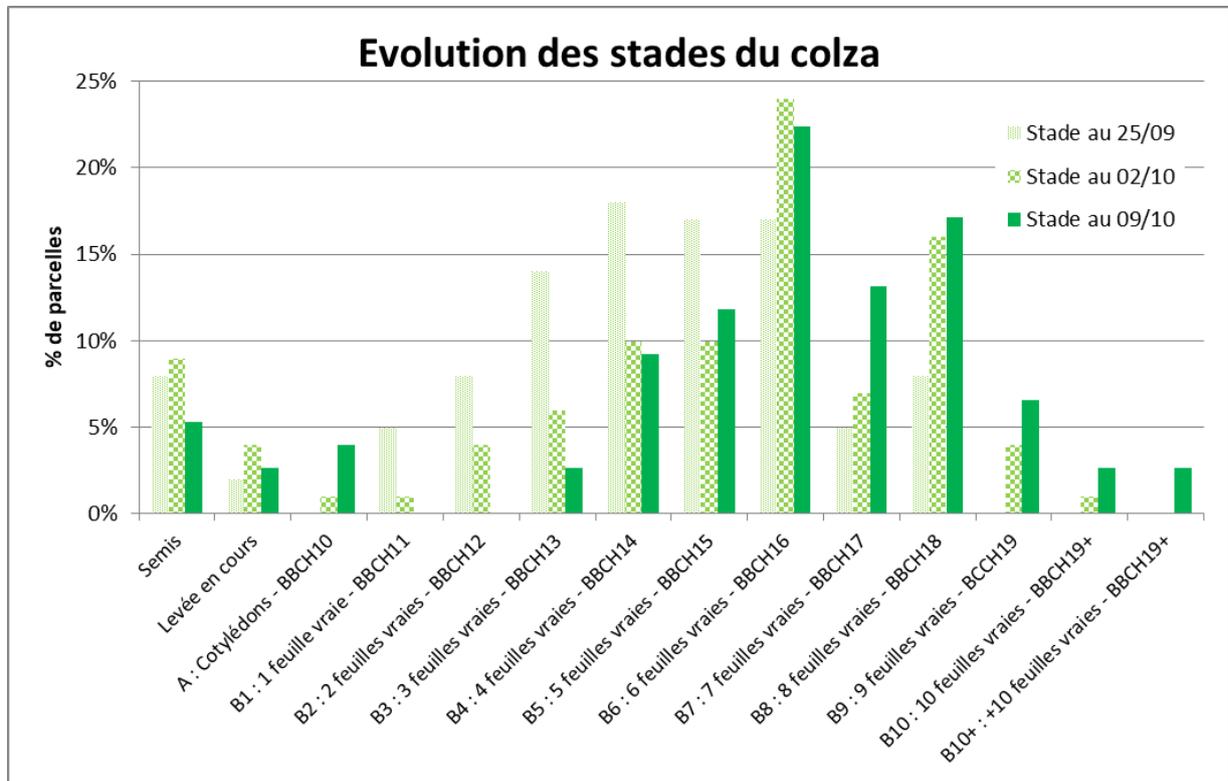
Les colzas les plus avancés ont atteint le stade 10 feuilles (6% des parcelles du réseau). Dans le même temps, 12% des parcelles sont à des stades cotylédons ou non levée.

Les orages localisés et les différents re-semis entraînent des levées hétérogènes. La variabilité intraparcélaire se confirme, avec des stades pouvant aller de levée à 8 feuilles à l'intérieur d'une même parcelle.

Localement, des symptômes de faim d'azote sont observés.

3 à 4 cm d'élongation sont observés à MONTIGNY SUR CANNE et BOUHY (58).

Au niveau de la Bourgogne Franche-Comté, plus de la moitié des surfaces de colza a un avenir incertain (colza non semé, colza semé mais non levé, colza avec faible densité et hétérogène).



Ravageurs

Mise en place des pièges :

il est urgent de mettre en place les cuvettes jaunes pour suivre l'évolution des vols de grosses altises et piéger l'arrivée des charançons du bourgeon terminal.

Actuellement, 3 espèces d'insectes à ne pas confondre peuvent être retrouvées dans les cuvettes :

Baris, Charançon du Bourgeon Terminal et Grosses altises (de gauche à droite sur la photo)



Photo : L. Gauthier (CA89)



Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES



Grosse altise adulte



Dégâts d'altise sur colza en train de lever

Photos : E. Joudelat (CA89)

La grosse altise est principalement active la nuit. Elle occasionne des morsures circulaires, perforantes ou non de quelques millimètres dans les cotylédons et les jeunes feuilles. Attention à ne pas confondre les dégâts avec ceux occasionnés par d'autres insectes ou des limaces.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles

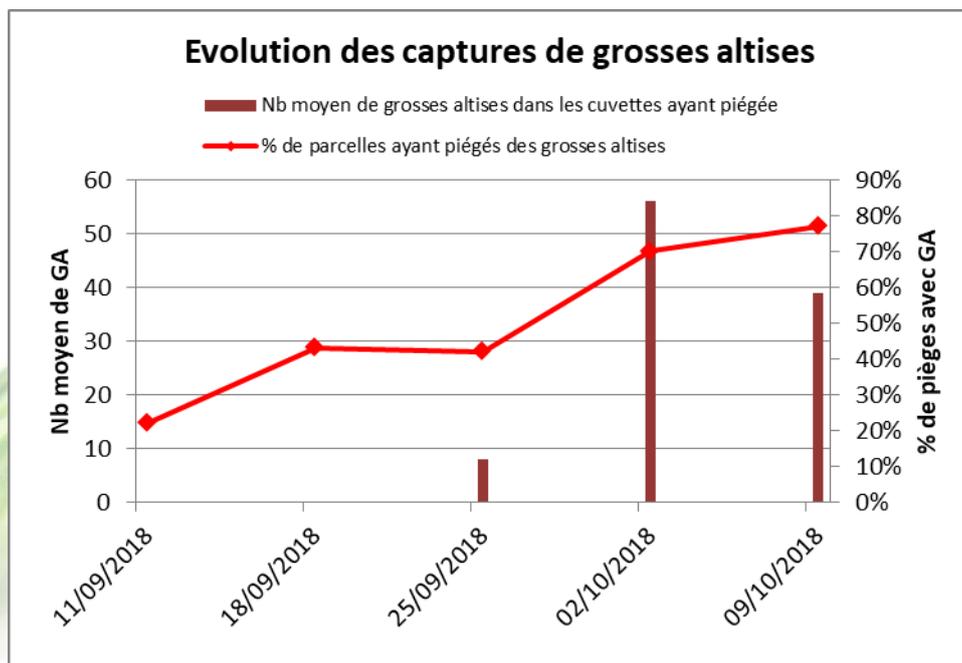
- **Seuil de nuisibilité** :

8 pieds sur 10 portant des morsures et 25% de surface végétative détruite.

En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.

- **Observations** :

Les conditions climatiques sont toujours favorables au vol des grosses altises.

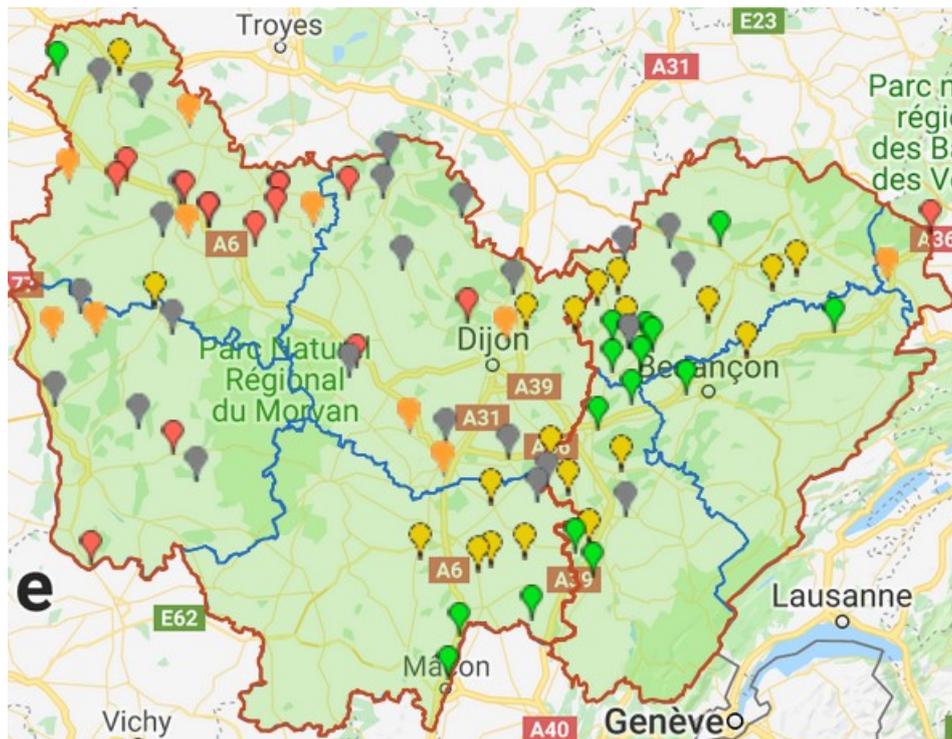




49 des 64 parcelles renseignées (77%) ont piégé des grosses altises dans les cuvettes jaunes à hauteur de 1 à 435 individus (LAIGNES (21)).

Le vol se poursuit dans l'Yonne, la Côte d'Or, la Nièvre et le Territoire de Belfort.

Nombre de grosses altises capturés en cuvette entre le 04/10 et le 09/10



16 parcelles indiquent des morsures sur les plantes, avec de 5 à 90% des plantes concernées.

Le seuil de 8 pieds sur 10 est dépassé à CHASSY, NOYERS, et VILLIERS SUR THOLON (89). Ces parcelles ont toutes 4 feuilles ou plus.

Le seuil de 3 pieds sur 10 est dépassé à BUXY (71), LAIGNES (21), LACHAPPELLE-SOUS-ROUGEMONT (90), COULOUTRE (58), SURGY (58), MONTIGNY SUR CANNE (58), LA CHARITE SUR LOIRE (58), SALIGNY (89). Seules LAIGNES (21) et LACHAPPELLE-SOUS-ROUGEMONT (90) ont dépassé les 4 feuilles. Les autres sont en cours de levée.

En bordure, les dégâts dépassent 90% de pieds touchés à CHASSY (89), VILLIERS SUR THOLON (89) et COULOUTRE (58).

9 parcelles indiquent une destruction de la surface foliaire allant de 1 jusqu'à 50% à SALIGNY (89).

- Analyse du risque :

Le risque est **faible** :

- Pour les colzas de plus de 4 feuilles avec une bonne dynamique de croissance.
- Pour les colzas de plus de 4 feuilles avec une croissance ou une densité faible, s'ils sont dans un secteur avec pas ou peu de captures.





Le risque est **élevé** :

- . Pour les colzas en cours de levée et à moins de 4 feuilles
- . Pour les colzas de plus de 4 feuilles avec une croissance ou une densité faible, s'ils sont dans un secteur avec des captures massives.



Dans tous les cas, surveiller si la biomasse est suffisante pour limiter l'impact des piqûres sur les feuilles.

Il est encore trop tôt pour évaluer le niveau de risque lié aux **larves de grosses altises**. Pour les adultes arrivés début octobre, les larves pourront être observées à partir de fin octobre / début novembre. Les observations pourront être réalisées avec la méthode Berlèse (description dans un prochain BSV).

Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)



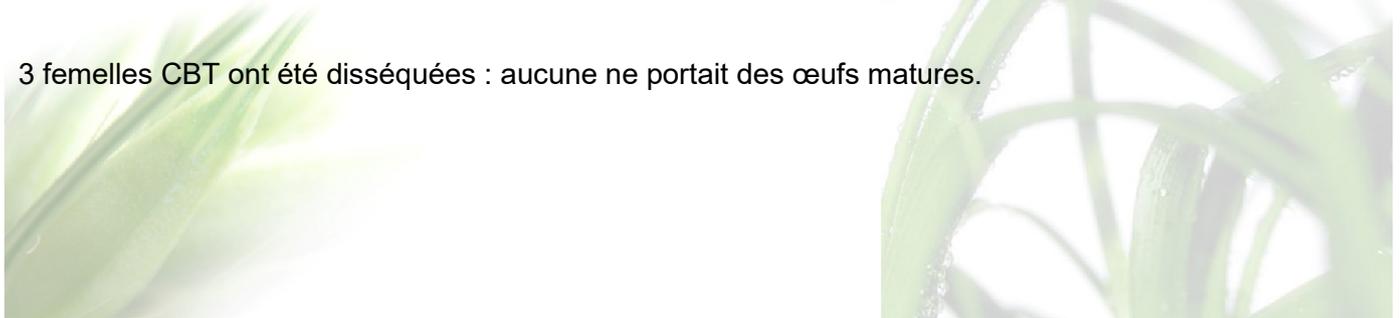
Charançon du bourgeon terminal (CA89)

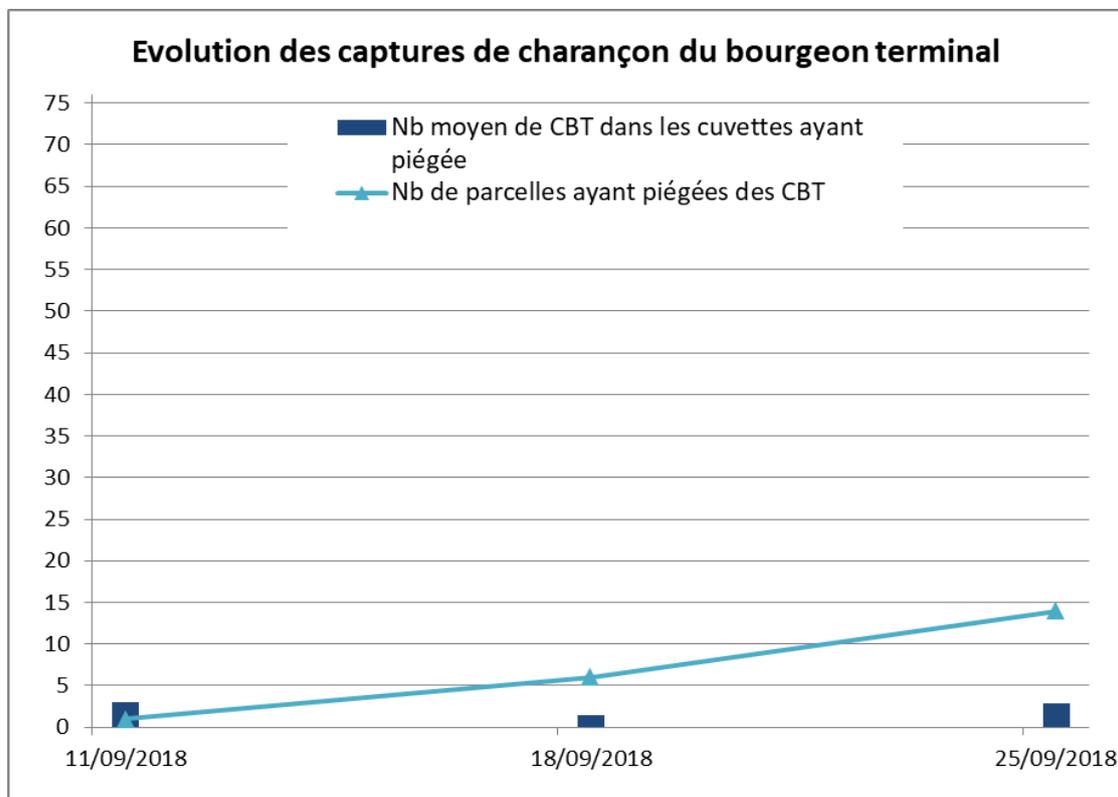
- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

- **Observations** :

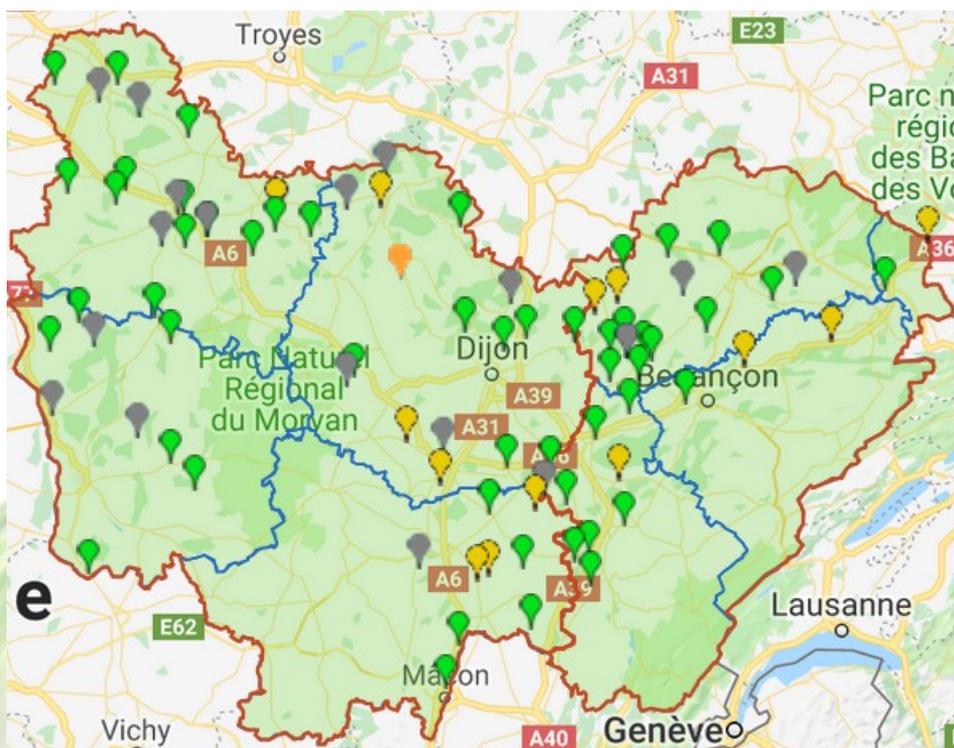
Cette semaine, des charançons du bourgeon terminal sont observés dans 14 parcelles, à hauteur de 1 à 15 individus (à BAIGNEUX LES JUIFS (21)).

3 femelles CBT ont été disséquées : aucune ne portait des œufs matures.





Nombre de CBT capturés en cuvette entre le 04/09 et le 09/10





- **Analyse du risque :**

Le risque est faible actuellement.

Les vols pourront s'accroître avec les journées ensoleillées annoncées. A surveiller avec les cuvettes jaunes.



Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)



Pucerons verts du pêcher (Terres Inovia)

Les pucerons verts s'installent sur la face inférieure des feuilles et sur les petites feuilles en formation au centre de la rosette.

- **Période de risque :** jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation), les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observer méticuleusement sous les feuilles.

- **Seuil de nuisibilité :** présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

- **Observations :**

14 parcelles indiquent la présence de pucerons verts, entre 1 et 100% des plantes avec présence.

Le seuil de 20% est atteint ou dépassé à CHILLY LE VIGNOBLE (39), VILLIERS SUR YONNE (58), SAINT AUBIN (39), DOLLOT (89) et VENOY (89). Mis à part à DOLLOT, le stade 6 feuilles est atteint ou dépassé pour ces parcelles.

- **Analyse du risque :**

Le risque est faible à moyen. A surveiller, en observant bien le dessous des feuilles.



Altises des crucifères ou petites altises

- **Description, période de risque et seuil de nuisibilité :** voir BSV n°5

- **Observations :** A CHASSY (89), 127 individus ont été piégés dans la cuvette.





- Analyse du risque :

. les **colzas qui ont plus de 3 feuilles** sont sortis de la période de risque. Mais attention, en cas d'attaques massives, le risque peut cependant être élevé sur des colzas avec une faible croissance ou une faible densité, à proximité de repousses détruites.

. pour les colzas **semés ou en cours de levée**, le risque est faible.



. pour les colzas qui sont **entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles**, le risque est moyen à élevé.



Si des repousses de colza ou des colzas sont détruits à proximité de la parcelle, le risque augmente.

Surveiller les bordures de parcelles régulièrement. La vigilance est de mise, d'autant plus que les altises étaient fortement présentes à la récolte et sur les repousses de colza.



Attaque de petites altises à 6-8 feuilles du colza après destruction des repousses de colza du champ voisin – ST AUBIN (39)

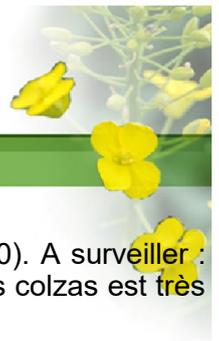
Photo : P. Chopard, CA39

Noctuelles terricoles



Noctuelle terricole (E. Bonnin, Soufflet Agriculture)





Leur présence est remarquée à CHILLY LE VIGNOBLE (39) et PORT SUR SAONE (70). A surveiller : les dégâts et la destruction de parcelles sont d'autant plus rapides que la croissance des colzas est très lente.

Tenthredès

Seules les larves sont responsables de dégâts en consommant les feuilles. Il n'y a pas de corrélation entre l'intensité de captures d'adultes et l'intensité de présence des larves.



E. Joudelat, CA89



M. Geloën, Terres Inovia

- **Période de risque** : de levée jusqu'au stade 6 feuilles. La dynamique de levée est à prendre en compte. Les attaques sont moins préjudiciables quand les colzas sont en pleine croissance.

- **Seuil de nuisibilité** : $\frac{1}{4}$ de la surface foliaire détruite. Surveiller que la consommation de feuilles par les larves ne soit pas supérieure à l'émission des nouvelles feuilles.

- **Observations** : La présence de larves est notée sur 3 parcelles. Les feuilles ont été détruites dans 7 parcelles. La surface foliaire détruite par les tenthredès s'échelonne entre 2 et 20% (LEZINNES (89)).

Il convient d'être vigilant dans un contexte de faible croissance des colzas.

Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Avec le temps sec, le risque est réduit mais il peut se réactiver dès un passage pluvieux.

- **Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

- **Seuil de nuisibilité** : il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

- **Observations** : A RUFFEY et BUXY (71), 5% de la surface foliaire a été détruite par les limaces.

- **Analyse du risque** :

Le risque est faible actuellement. Maintenir la vigilance après les orages, et en particulier sur les jeunes plantes suite aux dernières pluies.



Phoma

Des macules de phoma sont signalées dans 4 parcelles, avec entre 2 et 10% des plantes concernées.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 7 du 9 octobre 2018



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement